



Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito



C'est parti...

Vous ne le savez peut-être pas encore, la campagne pour les votations sur la fusion des communes de Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a fort bien commencé.

Pour mémoire, les Conseils généraux des quatre communes ont accepté le document fondateur nécessaire à constituer une nouvelle commune. Ce document appelé «Convention de fusion» vous sera présenté en votation le 5 juin prochain. La documentation de ce scrutin populaire unique dans l'histoire communale et de notre canton vous parviendra dans quelques semaines. D'ores et déjà, bonne lecture!

D'ici-là, participez aux rencontres à l'occasion de l'exposition de photos itinérante «Frontière urbaine» de passage à Neuchâtel cette semaine. Invitez vos amis aux débats qui auront lieu dans les quatre communes dès la mi-mai. Cliquez sur www.fusion-neuchatel-ouest.ch pour en savoir plus.

Décidez de votre avenir et de celui de vos enfants et petits-enfants.

Que la démocratie vive, que le débat se fasse, que les urnes se remplissent!

*Pascal Sandoz
Conseiller communal
Développement de l'agglomération*



Recyclées, les bâches de l'Hôtel de Ville serviront notamment à confectionner des transats. • Photo: Stefano Iori

Nouvelle vie pour Antipodes

Habillées de photographies de Joël von Allmen, les bâches qui masquent depuis une année les échafaudages de l'Hôtel de Ville ne resteront pas que dans les mémoires. En partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, la Ville de Neuchâtel a décidé de leur offrir une seconde vie, en les recyclant sous la forme de transats et de divers accessoires. Un projet de recyclage social et solidaire, qui bénéficiera à Noël autrement.

«C'est une manière exemplaire de montrer que la ville de Neuchâtel bouge, qu'elle a des idées et qu'elle souhaite intégrer le sens de la durabilité dans son développement», souligne le conseiller communal en charge de l'économie et de l'environnement, Olivier Arni, à

l'origine de cette opération aux côtés du cofondateur de Heidi.com Willy Fantin et de Créature, une entreprise de réinsertion socioprofessionnelle basée à Genève.

Alors que deux premiers pans de bâche seront retirés fin mai à l'occasion de la Quinzaine commerciale, dévoilant les façades restaurées de l'Hôtel de Ville, 120 transats en bois habillés des flots bleus du lac seront confectionnés dans un premier temps. Pour promouvoir le projet, Festi'neuch, le Festival international du film fantastique (Niff), l'Auvernier jazz festival, la société de navigation LNM et les commerçants de Neuchâtel Centre en feront l'acquisition et les mettront à disposition du public.

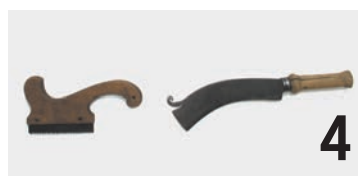
Novateur et solidaire

Les transats peuvent d'ores et déjà être commandés chez Heidi.com, qui vendra également divers objets confectionnés à partir des 1'800 m² de cette toile géante: porte-monnaie, sacs, carnets de croquis, trousse à crayon. Les bénéfices seront versés à Noël autrement, le réveillon au grand cœur qui se tient chaque année au péristyle de l'Hôtel de Ville. A noter que cette opération de recyclage ne coûte rien à la Ville puisque les entreprises Facchinetti et Edel's prendront à leur charge le démontage et le nettoyage des bâches. (ab)

• Pour en savoir plus: www.antipodes-neuchatel.ch



Le Conseil général a salué lundi le déménagement de la crèche du Centre-Ville aux Armourins.



Le Jardin botanique célèbre le printemps ce dimanche et invite à découvrir les outils de la terre.



A un mois de la votation populaire, «Vivre la Ville» fait le point sur le projet de fusion.

Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire **Chauffage**
0848 000 105

CLIMAX ENERGIES SA

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN



- *Vente d'installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout*
- *Entretien de brûleurs mazout et gaz*
- *Dépannages chauffage et sanitaire*
- *Réglages*
- *Installations solaires et entretien*
- *Rinçages installations radiateurs et chauffage sol*

Rue du Verger 11 2014 Bôle Tél. 032 723 08 08 Fax 032 723 08 09
info@climax.ch www.climax.ch



Dans ce numéro

Terre d'outils

Dans une exposition à découvrir jusqu'au 15 octobre 2017, le Jardin botanique pose un regard à la fois nostalgique et ultramoderne sur un monde en profonde mutation: celui des métiers de la terre. Le vernissage a lieu ce samedi

Page 4

Fiesta



Les Patinoires du Littoral se muront en piste de danse géante pendant l'Ascension. Une cinquantaine de Dj's se succéderont quatre soirs durant aux platines pour cette cinquième édition de Neuchâtel Dancefloor.

Page 5

Tout sur la fusion

Le 5 juin prochain, les citoyens de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin décideront, ou non, d'un avenir en commun, à l'occasion d'une votation populaire historique. Alors que la campagne bat son plein, Vivre la Ville rappelle les grandes lignes de ce projet.

Pages 8-9

Les pour et les contre

Alors que les comités qui militent contre la fusion à Peseux et Corcelles-Cormondrèche dénoncent une «volonté d'annexion», les partisans mettent en avant la création d'un nouvel outil démocratique: les assemblées citoyennes. Les arguments des uns et des autres.

Pages 10-11

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 11 mai 2016.



Trois rapports étaient à l'ordre du jour du Conseil général lundi



La crèche du Centre-Ville déménagera dans des locaux plus vastes et mieux adaptés à l'accueil des enfants. • Photo: Stefano Iori

Un déménagement salué

Cette fois, c'est définitif! La crèche du Centre-Ville, à l'étroit dans des locaux vétustes situés qui plus est le long d'une rue à fort trafic, s'installera début 2017 en plein cœur de la zone piétonne, aux Armourins. Le Conseil général a accepté lundi soir à une large majorité le crédit de 478'000 francs nécessaire à l'aménagement des locaux.

Sur le principe, tous les groupes ont salué ce déménagement, qui permettra d'accroître d'un tiers la capacité d'accueil de cette crèche, tout en contribuant à renforcer l'attractivité du centre-ville grâce à la création de quelques places en halte-garderie. Mais alors que PS et PopVertsSol ont applaudi sans réserve le projet, le PLR souhaitait que le Conseil communal renégocie à la baisse le loyer. «260 francs le m², cela nous semble exagéré. Nous disons oui, mais pas à ce prix», a lancé Isabelle Bellaton.

C'est moins que le prix moyen des locations au centre-ville, a rectifié la conseillère communale Christine Gaillard, expliquant que «la Ville avait déjà obtenu une baisse intéressante» de la part du propriétaire, qui prendra par ailleurs à sa charge la moitié des frais d'installation de la crèche. Et d'attirer l'attention sur la difficulté de trouver des locaux adaptés à l'accueil d'enfants au centre-ville. «S'il existait une alternative dans le parc

immobilier communal, nous l'aurions saisie depuis longtemps.»

Un cloître magnifié

Le Conseil général a par ailleurs accepté de prolonger de 70 à 99 ans le droit de superficie en faveur de la Coopérative d'en face au Vieux-Châtel et voté un crédit de 1,6 million pour parfaire la restauration de la Collégiale. Si les élus ont applaudi des deux mains la construction d'une passerelle pour «boucler» le chemin de ronde, la création d'une salle d'une capacité de 50 à 70 personnes dans des locaux attenants au cloître, propriété de l'Etat, a suscité bien des questions. Le PLR s'est par ailleurs offusqué des frais d'honoraires des architectes, jugés «exorbitants».

«Ce sont les tarifs en vigueur», a expliqué le conseiller communal Olivier Arni, proposant au Conseil général de trancher une fois pour toute cette question au sein de sa commission financière. Il n'est par ailleurs pas question de «privatiser le cloître», mais de permettre occasionnellement de louer ce lieu d'exception pour des réceptions ou des mariages, à des prix «abordables et attractifs».

Le directeur de l'urbanisme n'a en revanche rassuré qu'à moitié le PLR et PopVertsSol quant à la construction, prévue dans la 3^e étape des travaux, d'une salle sur l'Esplanade de la Collégiale. «Le Conseil communal pense aujourd'hui que la nouvelle salle permettra d'y renoncer, mais ne ferme pas complètement la porte.» A suivre! (ab)



Un conteneur pour les flacons

La controverse entre la Ville et le Canton de Neuchâtel sur le recyclage des déchets plastiques s'est également invitée à la séance du Conseil général. Le Conseil communal «n'a pas encore pris de décision», mais va installer un conteneur à la déchetterie de Plaines-Roches pour permettre le tri en amont des flacons, qui «fait sens» de toute façon, a expliqué le directeur des infrastructures Pascal Sandoz en réponse à une interpellation urgente

du PS, alors que la commune a jusqu'au 1^{er} juillet pour se mettre en conformité avec les nouvelles directives cantonales. Pour mémoire, la Ville entend continuer à récolter les plastiques mélangés pour mener une expérience pilote avec une nouvelle usine de tri à Grandson. Pour l'heure, les essais «ne sont pas satisfaisants», le sagex venant perturber le système de détection optique, a expliqué Pascal Sandoz. (ab)



Le Jardin botanique célèbre le printemps et inaugure sa nouvelle exposition, « Terre d'outils »

Hommage aux métiers de la terre

Dans une exposition à découvrir jusqu'au 15 octobre 2017, le Jardin botanique pose un regard à la fois nostalgique et ultramoderne sur un monde en profonde mutation: celui des métiers de la terre. De la villa au parc, les visiteurs découvriront plus de 200 outils anciens et autant de plantes utilisées pour se nourrir, se protéger, s'habiller, se soigner et même se reproduire! Le coup d'envoi sera donné dimanche, à l'occasion de la Fête du printemps (programme en page 7).

Tout est parti d'une hache de martelage. A la recherche d'un tel outil par intérêt personnel, le directeur du Jardin botanique Blaise Mulhauser s'est approché de Willy Haag, passionné d'outils anciens. Le Neuchâtelois n'en avait pas, mais a proposé de céder à l'institution culturelle quelques pièces de son impressionnante collection. A ce don s'en est ajouté une vingtaine d'autres, si bien que le Jardin botanique détient aujourd'hui quelque 1'200 outils.

Mais que vient faire une exposition sur les outils dans un jardin botanique? C'est le plus bel hommage que l'on puisse faire aux jardiniers qui s'occupent des précieuses



A l'occasion de la Fête du printemps, le Jardin botanique dévoile ce dimanche une exposition de grande envergure sur les outils de la terre. • Photo: Stefano Iori

collections de plantes, souligne Blaise Mulhauser. Sans serpe, sécateurs, plantoirs et autres greffoirs, les arrangements seraient moins réussis, les plants moins vigoureux. A mains nues, la terre serait par ailleurs plus lourde, la pierre intransportable et l'eau plus difficile à canaliser pour irriguer les champs. Car c'est bien de cela dont il s'agit: apparus bien avant l'écriture, les outils témoignent de l'ingéniosité dont fait preuve

l'homme pour contenter ses besoins vitaux.

Sur quatre hectares

Dans la villa, les visiteurs remonteront à la préhistoire des outils et aux origines de leur diversité. L'exposition les mènera ensuite à travers les quatre hectares du parc, à la rencontre des différents métiers de la terre. De poste en poste, ils découvriront tour à tour les outils de l'herboriste, de l'arbori-

culteur, du vigneron, de l'apiculteur, du paysan, du bûcheron, du vannier, du tourbier et jardinier, ainsi que l'importance vitale des végétaux pour l'humanité. Certes, l'outil est façonné par l'homme, mais n'est-il pas induit par la plante exploitée? On ne coupe pas un arbre comme on récolte les blés! En sept endroits de l'exposition, de petits films montreront comment s'utilisent divers outils, de la faux au pic à gentiane et de la hache d'abattage à la scie passe-partout.

Quels outils demain?

Cette vaste exposition, la plus grande jamais créée dans le vallon de l'Ermitage, se termine par une réflexion sur la place de l'artisanat dans notre société hyper technique. Quels seront les outils de demain? De quoi aurons-nous besoin pour faire face aux défis qui nous attendent? Le génie créatif se tournera-t-il vers des technologies informatiques ou continuera-t-il à faire la part belle au plus bel outil de l'homme, à savoir sa main? (ab)

«Terre d'outils»: du 8 mai 2016 au 15 octobre 2017 au Jardin botanique, de 10 à 18 heures d'avril à octobre et de 12 à 16 heures de novembre à mars. Infos: www.jbneuchatel.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. Salle de lecture, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h,

15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». Samedi 7 mai, 20h15, concert «En sol Musique pour le Roi-Soleil» de Rebecca Maurer

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition «Abysses» jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Mercredi 18 mai, *Le musée des Confluences: de l'idée à sa réalisation. Regards sur une année d'exploitation*, conférence de Hélène Lafont-Couturier, directrice du Musée des Confluences, Lyon.

Jeudi 19 mai, 20h15 (auditoire), ciné-club, projection de *Be like others* de Tanaz Eshaghian (Iran, 2008) et de *Nana* de Lara Christen (Grèce, 2015) suivi d'une table ronde.

Mardi 24 mai, 20h15, *Stranded Traces: Migrant Belongings that Speak of Salvage and Self-Narration*, conférence en anglais de Gianluca Gatta.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, Exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7; Exposition temporaire «Land Art Neuchâtel 2016», ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), exposition collective «Soleil du sud: Hispano Artistes». 17 mai, 19h00, chant intuitif de San-

drine Aklin. 21 mai, 16h à 20h, après-midi hispanique avec un concert d'Oscar Palmadés, suivi d'un apéritif aux saveurs espagnoles.

Divers



Conférence-débat à l'occasion des 25 ans de la Maison de l'Europe transjurassienne (MET). Lundi 9 mai dès 18h15 au Musée d'histoire naturelle, rue des Terreaux. Invité: M. Aloïs Ochsner, expert des affaires européennes au DFAE. 14. Plus d'infos: www.maisondeurope.ch

Securitexpo 2016 (esplanade de la Maladière), du 10 au 13 mai 2016. Inauguration mardi 10 mai à 11h30. Des conférences et des débats sur les risques de la vie courante, traitant de la sécurité financière, personnelle, publique, sportive et professionnelle auront lieu chaque jour, permettant au public d'être sensibilisé à la protection contre les accidents. Entrée libre. Infos sur www.securitexpo.ch



L'actualité culturelle

Concert au Salon du Bleu Café

L'association Ibaté a le plaisir d'accueillir Luiz Simas vendredi 13 mai à 21 heures au salon du Bleu Café pour son concert. Compositeur, pianiste et chanteur brésilien, Luiz Simas est un authentique «Carioca» (natif de Rio). Ce gentleman d'Ipanema, New-Yorkais d'adoption depuis plus d'un quart de siècle, a dirigé diverses formations sur la scène jazz, classique et world music internationale aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe et au Brésil. Pour sa seconde visite à Neuchâtel, l'artiste interprétera un mélange de ses séduisantes mélodies originales et ses propres arrangements et versions revisités pour piano. Une soirée d'évasion et de découverte attend le public grâce à cet interprète qui sait de par sa présence chaleureuse et charismatique transporter le public dans son univers musical.

Salon du Bleu Café, faubourg du Lac 27, concert de Luis Simas, ven-

dredi 13 mai 2016, à 21 heures. Prix libre (chapeau).

Festival des Chambristes

Le VIII^e Festival des Chambristes se tiendra les 14, 15 et 16 mai prochains. Le programme fera la part belle à deux instruments peu mis en valeur habituellement: le hautbois et la contrebasse. Fabrice Ferez interprétera quelques-unes des plus belles pièces du répertoire: Marcello, Vivaldi, Mozart et Bach. Ensuite, le contrebassiste polonais Witold Moniewski étonnera le public dans le célèbre «grand duo» de Bottesini qu'il partagera avec le pilier du festival, le violoniste Alexandre Dubach. Ce dernier mettra aussi Tchaïkovski à l'honneur. Outre les pièces de bravoure des solistes, la musique de chambre de compositeurs célèbres tels que Mozart, Beethoven, Rossini, sera jouée.

Chapelle de la Maladière (rue de la Maladière 57), VIII^e Festival des Chambristes, samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai à 19 heures. Entrée libre, collecte recommandée.

Théâtre amateur

Le spectacle final, «Le Songe d'une Nuit d'Été» de William Shakespeare, des élèves du théâtre du Pommier à Neuchâtel se tiendra du 19 au 22 et du 26 au 29 mai prochains.

«Félicitations! Vous êtes conviés aux noces de la royauté athénienne!» Mal-

gré l'ambiance, les mariages nous font vite voir que «c'est fou comme certains peuvent être plus heureux que d'autres». Pour certains, ils servent même à asseoir leur autorité patriarcale au travers d'une union forcée. Mais l'amour ne se commande pas, fuit et amène même à se perdre dans un no-man's land désertique. Un «Songe» tantôt sombre, sensuel et cru, tantôt poétique et grotesque. **Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), pièce de théâtre amateur «Le Songe d'une Nuit d'Été», du 19 au 22 et du 26 au 29 mai 2015. Jeudi à 20 heures, vendredi et à samedi à 20h30 et dimanche à 17 heures. Tout public dès 12 ans. Environ 120 minutes avec entracte. Réservation au 032 725 05 05.**



Chronique culturelle



Alcina l'enchanteresse

L'Avant-Scène Opéra donnait «Alcina» de Haendel (en alternance avec «Don Pasquale» de Donizetti) le week-end passé au Passage. Cet opéra baroque composé en 1728 conte l'histoire d'une enchanteresse qui ressemble beaucoup à la Circé d'Homère. Présentée dans l'espace restreint de la petite salle, cette œuvre prend des allures intéressantes en raison même de l'exiguïté des lieux. L'orchestre n'est pas relégué dans une fosse mais occupe l'avant-scène et tient pour une fois la vedette. Une mise en valeur méritée tant il est vrai qu'il n'y a pas d'opéra sans musique. Il est dès lors captivant de voir l'attention constante que le second violon porte au premier et de suivre les efforts du chef Yves Senn pour aligner les attaques sur les airs des solistes. Parmi celles-ci, le «coffre» de Floriane Iseli, fondatrice d'Evaprod, que l'on savait à l'aise dans la comédie musicale, est impressionnant. Dans le rôle d'Oberto, Marili Portorrico, boursière de la Ville de Neuchâtel, s'en tire bien tandis que Noémie Stauffer confirme et que Diana Charvarro, dans le rôle titre, fait parler son talent. La mise en scène innovante d'Alexandre de Marco fait de cette «Alcina» un (long) moment agréable caractérisé par une grande proximité avec les artistes. Du bon travail!

Patrice Neuenschwander



Quelque 10'000 personnes attendues aux Patinoires du Littoral pour quatre soirs de folie

Un bain de foule et de mousse

Les Patinoires du Littoral se mueront comme à l'accoutumée en piste de danse géante pendant le week-end prolongé de l'Ascension. Quentin Mosimann, Luciano ou encore Tony Junior: une cinquantaine de Dj's se succéderont quatre soirs durant aux platines pour cette cinquième édition de Neuch'Dancefloor, qui se fera sans Maître Gims.

Le rappeur français, qui devait se produire ce jeudi aux alentours de minuit, a en effet annulé son concert «pour des raisons personnelles», explique Terrible Style Production. Mais que ses fans se rassurent: Maître Gims viendra le samedi 10 septembre à Neuchâtel pour un plus long concert, qui commencera tôt pour permettre aux plus jeunes de venir écouter leur idole avec leurs parents. A toute chose, malheur est bon! Ceux qui auraient acheté leur billet spécialement pour Maître Gims pourront soit l'utiliser en septembre, soit se faire rembourser.

Les quatre soirées sont placées chacune sous une ambiance différente. Après une nuit des étudiants plutôt électro avec le DJ franco-suisse Quentin Mosimann en tête d'affiche, suivra jeudi une soirée «100% musique urbaine» où mixera notam-



L'ambiance sera chaude ce week-end aux Patinoires du Littoral. • Photo: sp

ment Luciano, le plus célèbre des Dj's neuchâtelois.

Vendredi, la soirée sera résolument «vintage», avec des tubes des années 1970 à 2000. Dont le fameux «Mambo N°5», que Lou Bega interprétera en live. Le festival se clora samedi par la désormais traditionnelle mousse party, rythmée par la house du DJ néerlandais Tony Junior.

Action de prévention

Les organisateurs attendent quelque 10'000 personnes. Outre

un service de sécurité bien rôdé, des bénévoles de «Point d'chute», une action de prévention créée voici deux ans par la fondation Neuchâtel addictions, seront également présents pour sensibiliser les fêtards aux dangers d'une consommation excessive d'alcool ou autres substances interdites. (ab)

• «Neuch'Dancefloor 2016»: du 4 au 7 mai aux Patinoires du Littoral. Billets en vente sur place. Infos: www.terriblestyle.ch



80 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

«Nos enfants ne sont pas nos enfants»

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage *Le Prophète* de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles:

«Vos enfants ne sont pas vos enfants... Jour et nuit cette phrase me poursuivait. Cette proclamation ouvrait en moi une plaie béante.

Ils viennent à travers vous et non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous ils ne vous appartiennent pas... Je pressens que c'est un apprentissage de toute une vie qui ne concerne pas seulement l'amour que nous vouons à nos enfants, mais encore à nos conjoints, nos amis même. D'où nous vient cet instinct de possession?

Pour être fils et fille de l'appel de la Vie à elle-même nous devons quitter père et mère... Non pas les renier, mais les honorer pour avoir été passeurs de vie. Lorsque tu honores quelqu'un, tu te détaches de lui dans le bon sens du terme.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées. Cette phrase, écrivait Anne, vibre encore d'une autre manière en moi, depuis que je sais qu'en les considérant comme nôtres, nous coupons nos enfants de leur dimension spirituelle.»

MARIANNE THÉODOLOZ



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.-**

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3^e édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.-**

Offre DUO: «Nos enfants ne sont pas nos enfants» et «Sur la Terre comme au Ciel»

..... ex. de l'offre DUO au prix de **Fr. 40.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

 Invitation aux outils

D'une hache



Hache - une syllabe qui n'a pas besoin de point d'exclamation pour s'affirmer. Certaines haches ont été des armes de jet, d'autres des fers de justice pour décapiter les condamnés. Quant à la meilleure amie du bûcheron elle est parfois un vecteur de destruction. Charpentiers, tonneliers et sabotiers se sont approprié cet outil de percussion tranchante.



Épaupe de mouton pour droitier. • Photos: Marc Juillard

L'épaupe de mouton

L'épaupe de mouton servait à dégrossir les billes avant l'équarrissage. Le manche, inséré dans une douille qu'une nervure en saillie délimite, déporté, adapté à la latéralité de l'utilisateur, ménageait de l'espace « vers le bois » pour sa saisie - cette hache se manœuvrait d'une seule main. Par ailleurs, travaillant de près et à petits éclats, l'épaupe de mouton avait le plus d'effet empoignée au plus près de son centre de gravité.

Jusqu'à l'avènement du tout acier dans les années 1880, la lame de fer était greffée d'acier par soudure au

feu, « à chaude portée », car le fer est trop mou pour le taillant et l'acier était rare et cher. La soudabilité de l'acier, inversement proportionnelle à sa teneur en carbone - le carbone confère à l'acier sa dureté -, requérait un savoir-faire magistral qui illustre le mot de Paul Feller: « L'homme n'est devenu sapiens qu'à force de se vouloir fabriquer ».

Afin d'abaisser le coût de sa fabrication et de réduire son poids, la lame était évidée vers l'arrière - cette découpe oblique, qui l'a apparentée à une omoplate, lui a donné son nom. Un impératif économique, et non un

souci esthétique, est à l'origine de sa désignation.

L'aspect trapu de l'épaupe de mouton lui confère une beauté spectaculaire qui est le versant plastique du sentiment de puissance ramassée qu'elle fait naître.

Cette hache, l'une des plus belles pièces de la collection du Jardin botanique, sera l'un des fleurons de l'exposition « Terre d'outils » (8 mai 2016 - 15 octobre 2017), dont le vernissage aura lieu le samedi 7 mai à 17h00. Venez nombreux à la Fête de printemps, le lendemain dimanche 8 mai (11h00-17h00), vous émer-

veiller du travail d'une tailleuse de pierres, de scieurs de long, d'un forgeron et d'un tourneur sur bois au Village des Artisans. L'événement sera égayé par la Chorale de Mathod, chœur d'hommes avec yodleurs.

Le jeudi 12 mai à 18h00 sera prononcée à la Maison du Pertuis, Charles-Knapp 33, par M^{me} Diémoz, professeur extraordinaire de dialectologie à l'Université de Neuchâtel, une conférence intitulée « La place des outils dans le "Glossaire des patois de la Suisse romande" ».

J.R.

 La Ville jeune

Collégiale: L'association Coton Music organise une after à la Collégiale, mercredi 4 mai de 18 à 2 heures. L'événement est gratuit. Plus d'informations sur www.cotonmusic.ch.

 La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. Fermetures exceptionnelles des piscines intérieures: dimanche 1^{er} mai, samedi 18 juin. Fermeture et vidange esti-



vale: du lundi 18 juillet au dimanche 14 août. La réouverture des piscines intérieures est prévue lundi 15 août dès 8 heures. Samedi 2 juillet, l'évacuation des bassins intérieurs se fera à 18 heures et à 19 heures pour les bassins extérieurs. L'ouverture des piscines extérieures est fixée au 14 mai jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel se tiennent tous

les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h) et le samedi. Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Plusieurs niveaux de pratique: débutant et perfectionnement. Ces cours s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes. Pour tout renseignement: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch, ou sur le site internet www.cvn.ch, rubrique « école de voile ».

Football Stade de la Maladière

Dimanche 8 mai à 15h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Schaffhausen, CHL Chanet naturel

Samedi 7 mai à 15h15, Neuchâtel Xamax FCS - Chiasso, M13

Chanet synthétique
Samedi 7 mai à 13h30, Neuchâtel Xamax FCS - Chiasso, M14



Lundi 9 mai à 19h15, Casa Italia - Nexans, Corporatif

Stade de Pierre-à-Bot

Samedi 7 mai à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS - Servette FC, M16

Samedi 7 mai à 15h, Team ASI-Xamax - Team La Charrière, Juniors Inter B

Samedi 7 mai à 17h30, Neuchâtel Xamax FCS - Morges, Juniors Inter A

Football Américain

Chanet naturel

Dimanche 8 mai à 14h, Matches de championnat Neuchâtel Knights, LNC

Basketball

Riveraine

Samedi 7 mai à 19h, Union Neuchâtel Basket - Genève

Mardi 10 mai à 19h30, Union Neuchâtel Basket - Genève (éventuellement)



La votation populaire sur la fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a lieu dans un mois

Le 5 juin, quatre communes neuchâteloises

Le 5 juin prochain, les citoyennes et les citoyens de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin auront peut-être choisi d'unir leur destin pour ne former qu'une seule commune, forte de 45'000 habitants, au 1^{er} janvier 2017. Un vote historique, mais un pas déjà franchi à plusieurs reprises à travers le canton: le nombre de communes y est passé de 62 en 2008 à 36 à ce jour. La campagne bat aujourd'hui son plein. C'est l'occasion pour «Vivre la Ville» d'informer, en quatre pages, sur le projet de fusion. En donnant la parole aux partisans comme aux opposants.

La votation, qui a lieu dans un mois et un jour, est l'aboutissement d'un processus entamé en janvier 2014 déjà, à l'issue d'une réflexion initiée par les quatre Conseils communaux. Le processus a été mené en plusieurs phases: constitution d'un comité de pilotage composé des 22 membres des exécutifs; mise sur pied de cinq groupes de travail chargés de réfléchir au visage possible de la future commune et de formuler des propositions; rencontres organisées dans les quatre communes afin d'informer la population, mais aussi de prendre en compte ses préoccupations, ses espoirs et ses craintes.

Deux conventions de fusion

Enfin, le 6 janvier 2016, deux conventions de fusion ont été signées par les exécutifs communaux: une convention à quatre et une convention à trois, sans Valangin, au cas où

les citoyen-ne-s d'une ou plusieurs communes refuseraient le projet de fusion à quatre. Le 8 février, ouvrant la voie à la votation populaire du 5 juin, les législatifs concernés ont accepté les conventions. Les conseillers généraux de la ville de Neuchâtel ont dit oui par 38 voix et deux abstentions.

Un coefficient fiscal de 69

Que disent ces conventions? Elles jettent les bases de la nouvelle commune. Bases sur lesquelles les nouvelles autorités, élues le 23 octobre, devront ensuite continuer à bâtir. Conformément au droit cantonal, les conventions déterminent le nom, le territoire, les armoiries, l'organisation des autorités de la nouvelle commune et fixe un coefficient fiscal.

Un budget prévisionnel a par ailleurs été établi, qui présente pour la convention à quatre un excédent de recettes de 238'00 francs. Il se base sur

un coefficient fiscal de 69 au 1^{er} janvier 2017, qui sera alors le plus bas des quatre communes, tenant compte d'une bascule fiscale de 2 points prévue par le canton début 2017. En 2016, les coefficients d'impôt sont de 74 pour Corcelles-Cormondrèche, 67 pour Neuchâtel, 74 pour Peseux et 69 pour Valangin.

Le nom restera Neuchâtel

Dans tout projet de fusion, le nom de la future commune est un sujet hypersensible. Pour le projet Neuchâtel-Ouest, le choix considéré comme le plus cohérent et le plus simple a été de conserver Neuchâtel. Difficile d'envisager, en effet, que le canton de Neuchâtel change le nom de sa capitale et qu'il n'y ait plus de commune de Neuchâtel dans le canton et au bord du lac du même nom. Mais la nouvelle entité n'oubliera pas son histoire: le nom de chaque ancienne

commune restera inscrit sur les panneaux d'entrée de la localité, avec la mention «Commune de Neuchâtel». Quant à l'inscription à l'état civil et

Le 8 février, le Conseil général de Neuchâtel a accepté les conventions par 38 voix et 2 abstentions.

sur les papiers d'identité, l'ancienne commune d'origine sera également toujours mentionnée. Les numéros postaux seront inchangés. Les armoiries actuelles de la ville de Neuchâtel ont également été conservées. Mais celles des trois autres localités resteront toujours présentes, utilisées au côté des armoiries officielles.

Le Conseil communal de la nouvelle commune sera composé de cinq membres professionnels à 100%, élus par le peuple selon le système de la représentation proportionnelle. Le Conseil général comptera 41 membres, élus eux aussi à la proportionnelle. Les anciennes communes auront quoi qu'il advienne un siège garanti au Conseil général jusqu'à la fin de la législature 2020-2024. (fk)



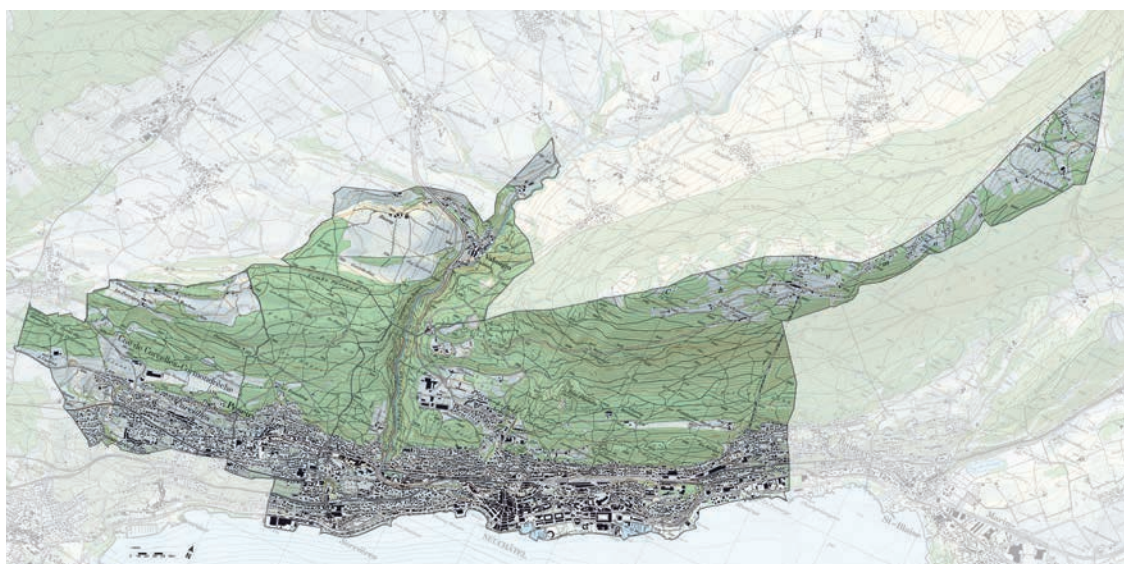
Ne ratez pas les grands débats contradictoires!

Pour ou contre la fusion? Quatre grands débats contradictoires sont organisés dans les communes participant au projet. Avec la présence des partisans et des opposants, mais aussi des membres du comité de pilotage, ce sera l'occasion de poser toutes vos questions. Ne les ratez pas!

- **A Corcelles-Cormondrèche:** mardi 17 mai, 20h, à la salle de spectacles, rue de la Croix.
- **A Valangin:** jeudi 19 mai, 20h, à la salle de spectacles, collège de Valangin.

Tous les détails concernant les débats organisés à **Neuchâtel** et à **Peseux** vous seront communiqués dans le «Vivre la Ville» de la semaine prochaine.

Le territoire de la future commune, si le projet est accepté. • Image: sp



Quelques ré

Une fusion, c'est une perte de démocratie

Les assemblées citoyennes constituent au contraire un nouvel instrument démocratique. Elles doivent permettre aux habitants, quel que soit leur âge, leur sensibilité politique ou leur origine, d'exprimer leurs attentes. Six assemblées seront créées: trois dans les actuelles communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin et trois dans les quartiers de l'actuelle ville de Neuchâtel. Elles seront soutenues par un nouveau Service des quartiers et pourront s'adresser directement au Conseil général de la nouvelle commune, qui décidera de la suite à donner aux demandes.

Des guichets risquent d'être fermés

Les guichets locaux seront maintenus: il s'agit d'assurer les indispensables prestations de proximité et les



ses peuvent unir leur destin



L'exposition itinérante « Frontière urbaine » fait halte à Neuchâtel depuis lundi. Vernie au centre-ville, elle est visible au Jardin anglais jusqu'au 10 mai. • Photo : Stefano Iori

ponses aux questions des habitants

services administratifs utiles à tous les habitants de la nouvelle commune.

Employé communal, je me pose des questions

Le personnel actuel des quatre communes sera repris au sein de la nouvelle entité. Les rapports de service, y compris la prise en compte de l'ancienneté, sont garantis. Les fonctions seront adaptées à la structure et aux besoins de la nouvelle commune, avec des requalifications si nécessaire. Les départs naturels pourront permettre des économies à court et moyen termes.

Il y aura moins d'animation dans les quartiers

Les subventions et les soutiens matériels accordés aux associations et sociétés locales dans les anciennes communes seront maintenus intégrale-

ment jusqu'en 2020. Les autorités de la nouvelle commune veilleront à assurer une animation sociale, culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire communal. Les commissions «sports-culture-loisirs» ainsi que «animation scolaire» seront bien sûr maintenues. Un budget d'animation locale est d'ailleurs prévu.

Vers un Conseil général à 100% issu de la ville?

Cette situation est peu vraisemblable. Le poids démographique des trois anciennes petites communes (un quart des habitants) doit permettre de garantir une représentativité des élus. Sans compter que la convention de fusion établit le principe du siège garanti: chaque ancienne commune aura droit à un siège minimum dans le nouveau Conseil général durant deux législatures. (fk)



Associations de quartier pas menacées

Non, les associations de quartier ne vont pas disparaître avec la nouvelle commune: mardi soir, le président du Conseil communal Thomas Facchinetti a répondu aux inquiétudes émises par des associations de quartier, relayées au Conseil général. «Elles conservent toute leur pertinence dans le projet de nouvelle commune», a-t-il relevé. «Plus nombreuses que les assemblées citoyennes prévues, elles resteront un relais privilégié entre les habitants et les autorités et seront toujours étroitement associées, par exemple, aux processus participatifs mis sur pied par la Ville.»

Leur rôle s'en trouvera même renforcé: non seulement elles

demeureront des interlocuteurs directs du Conseil communal, mais elles pourront également, si elles le souhaitent, passer par les assemblées citoyennes. Quant au Service des quartiers, il pourra appuyer le cas échéant pour l'organisation de manifestations.

Animées par des citoyens ne ménageant ni leurs efforts ni leur temps, les associations de quartiers sont par ailleurs entièrement autonomes: «La Ville n'a ni le pouvoir, ni les compétences pour modifier leurs statuts, ce qui n'est ni souhaitable, ni souhaité.» Les président-e-s des associations vont par ailleurs être convié-e-s rapidement à une réunion, pour répondre à toutes leurs questions.



Plusieurs comités de partisans se sont constitués. Pour eux, la fusion leur permettra de rester maîtres de leur futur



« Il n'y aura pas de perte d'identité »

Les partisans de la fusion se mobilisent à Peseux et à Corcelles-Cormondrèche. Deux comités travaillent d'arrache-pied, souvent main dans la main, pour convaincre leurs concitoyens de voter oui le 5 juin. Pierre-Alain Heubi, conseiller général socialiste à Peseux, et Jean-Pierre Wildhaber, conseiller général libéral-radical à Corcelles-Cormondrèche, pilotent ces mouvements qui comptent des adeptes de tous bords politiques. Par ailleurs, un troisième comité de soutien interpartis intercommunal s'est constitué sous l'impulsion de députés du Grand Conseil représentant les quatre communes concernées: Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin.

«Evidemment, nous espérons que Valangin dise oui à Neuchâtel-Ouest», lance Pierre-Alain Heubi. «Ce serait la cerise sur le gâteau. Mais une fusion à trois, sans Valangin, constituerait déjà un succès pour nous».

Les deux comités pro-fusion de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche ont assez à faire dans leur région pour se mêler aussi de la situation de Valangin, tiraillée entre le Val-de-Ruz et le bas du canton. L'échec de la fusion Peseux-Corcelles en 2007 (refus de Peseux) est une blessure encore ouverte chez Jean-Pierre Wildhaber. «J'étais conseiller général à Peseux à l'époque, avant de déménager à Corcelles-Cormondrèche. J'avais voté oui. Mais un membre influent du PLR avait faussé la campagne et convaincu la majorité de voter non.» De son côté, Pierre-Alain Heubi estime que l'information avait mal passé et que la population subieureuse s'était prononcée sans connaître le dossier. «C'est la raison pour laquelle je me suis impliqué aujourd'hui: pour



Pierre-Alain Heubi (à gauche) et Jean-Pierre Wildhaber appellent les partisans de la fusion à se mobiliser en vue du 5 juin. • Photos: Stefano Iori

tenter de mieux expliquer les enjeux à la population.»

Qui calcule le mieux ?

Le risque d'une campagne faussée par les opposants existe toujours, selon Jean-Pierre Wildhaber: «Les anti-fusion contestent le coefficient fiscal de

« L'esprit de clocher n'a aucun sens dans ce processus de fusion. »

69 qui sera appliqué», explique-t-il. «Ils prétendent que c'est un coefficient racoleur et pas réaliste. Comment peuvent-ils affirmer cela? Ils savent mieux calculer que tous les professionnels, fiduciaires et autres politiques qui ont retenu le taux de Neuchâtel? Non, pour moi, ce taux est la garantie de payer moins d'impôts dans un premier temps. Je fais confiance aux profes-

sionnels. Et l'avenir nous dira s'il faut l'adapter par la suite.»

La crainte que cette fusion soit en réalité une «annexion» constitue aussi un argument fallacieux selon les partisans de la fusion. «Les frontières entre Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Neuchâtel n'existent déjà plus», constate Pierre-Alain Heubi. «Nous nous rendons tous régulièrement à Neuchâtel pour faire des courses, aller au cinéma, rencontrer des amis ou pour nos études. Au niveau administratif, nous resterons toutefois vigilants sur l'implantation des services et l'avenir du personnel, quitte à demander des mesures d'accompagnement.» Jean-Pierre Wildhaber ne partage pas cette crainte. Il se veut rassurant: «Tout le personnel a la garantie de conserver son emploi. Les économies se feront peu à peu par des départs naturels. La convention est claire à ce sujet».

« L'esprit de clocher n'a aucun sens »

Et la perte d'identité avancée par les opposants? Là aussi, l'argument est balayé par nos deux interlocuteurs.

«Rien ne changera pour les citoyens. Ils seront toujours des Subiéreux et des Corcellois à l'état civil et les panneaux routiers resteront à l'entrée des communes. Notre plus grand travail est de faire comprendre que l'esprit de clocher n'a aucun sens dans un processus de fusion comme celui-ci. Les habitants garderont tous leurs droits actuels, avec des prestations supplémentaires.» Les partisans de la fusion ajoutent que la mise en place d'assemblées citoyennes est une garantie que les habitants de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche auront leur mot à dire.

« Nous aurons plus de poids »

La volonté de doter la nouvelle commune d'un exécutif professionnel est l'un des motifs les plus convaincants pour dire oui. Le grand changement, c'est sur le plan administratif et politique qu'il aura lieu. Pierre-Alain Heubi ne mâche pas ses mots: «Quand je vois comment est gouvernée ma commune de Peseux, je suis convaincu qu'il faut professionnaliser la fonction de conseiller communal. C'est l'occasion de sortir de l'enlisement dans lequel nous nous trouvons.» Et Jean-Pierre Wildhaber de renchérir: «Nos communes n'ont déjà plus leur destin entre leurs mains. La plupart des décisions sont pilotées par d'autres (réd.: les syndicats intercommunaux). En réunissant nos forces, nous serons maîtres de notre futur, nous aurons plus de moyens financiers et, surtout, plus de poids vis-à-vis du canton.»

Tous aux urnes!

Pour le 5 juin, Jean-Pierre Wildhaber est persuadé que l'issue du scrutin dépendra de la mobilisation des électeurs: «Plus le taux de participation sera élevé, plus la fusion a des chances de réussir. Les opposants iront aux urnes, c'est sûr. Il faut que les partisans ne restent pas en retrait.» (fp)



Le comité «Peseux en mieux» a prévu toutes sortes d'animations avant la votation.



Assemblée citoyenne test à Peseux

Les différents comités profusion font campagne dans leur région respective, mais unissent leurs forces pour diverses actions. Ainsi, le comité interpartis intercommunal a fait tirer 5'000 flyers, avec le slogan «Ensemble c'est mieux». Ils seront distribués dans toutes les communes concernées par la fusion.

Des actions ponctuelles sont aussi prévues sur le terrain à Peseux et Cor-

celles-Cormondrèche, aux arrêts de bus, aux gares ou simplement par du porte-à-porte. Mais la manifestation la plus originale aura lieu le samedi 14 mai à Peseux, sous la forme d'une assemblée citoyenne test à la salle de spectacles. Les habitants de la commune auront l'occasion de faire part de leur revendications, Elles seront transmises aux nouvelles autorités de Neuchâtel si la fusion aboutit.



Les opposants à la fusion de Peseux et Corcelles-Cormondrèche dénoncent une volonté «d'annexion»



« On ne veut pas se faire bouffer! »

Si, en ville de Neuchâtel, aucun mouvement opposé au projet de fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ne s'est constitué à un mois de la votation, deux comités militent pour le non dans les communes du district de Boudry. Sous le slogan «Gardons notre destin en main!», les opposants battent le pavé munis d'autocollants et de flyers qu'ils distribuent devant les centres commerciaux. Nous avons rencontré six d'entre eux pour entendre leurs arguments: les Subiéreux Roger Mühlethaler et Jean-Paul Morel, les habitants de Corcelles-Cormondrèche Nicole et Stéphane Brammeier, Esther Rapin et Pierre Guth.



Pierre Guth (à gauche) et Jean-Paul Morel ne sont pas convaincus par les arguments en faveur de la fusion • Photos: Stefano Iori

«On est au top partout, aussi bien du côté des services techniques et industriels que notre système forestier: pourquoi fusionner puisqu'on a tout ce qu'il faut?» Stéphane Brammeier est catégorique: pour lui, une fusion n'apporterait aucun avantage aux habitants de Corcelles-Cormondrèche. «Nous avons même deux déchetteries: en plus de celle des Plaines-Roches, nous pouvons aller apporter nos déchets dans celle de la commune», ajoute Esther Rapin. «Croyez-vous qu'en cas de fusion, nous pourrions la garder?»

« Une absorption, pas une fusion »

La peur de perdre: c'est principalement ce qui anime les opposants dans leur combat. Peur de perdre l'identité de leur village, d'abord: «Ici, tout le monde se connaît. Si vous avez une question à poser à un conseiller communal, vous pouvez facilement lui passer un coup de fil. En cas de pépin, vous connaissez toujours la personne qu'il faut contacter», note encore Stéphane Brammeier. La

peur d'être noyé dans une grande commune, ensuite: «annexé», comme dit le comité de Peseux. «Nous serions d'accord, pourquoi pas, d'entamer un processus de fusion avec des communes de même grandeur», explique Roger Mühlethaler. «Mais le projet actuel, c'est une absorption, pas une fusion», ajoute-t-il,

« Pourquoi fusionner puisqu'on a tout ce qu'il faut ? »

persuadé que la fusion aboutira à «une centralisation des services à Neuchâtel».

L'argument du coefficient fiscal, de 7 points supérieur dans les deux communes à celui de Neuchâtel, ne les séduit pas davantage: «Il a fallu piocher dans le fonds de fusion pour boucler le budget prévisionnel», relève Jean-Paul Morel, persuadé que le coefficient qui figure dans la convention

ne sera pour pas être maintenu ces prochaines années, et qu'il n'est là que pour rendre la mariée plus belle. «La situation financière n'est pas du tout garantie, et les revenus de la ville de Neuchâtel reposent largement sur les rentrées fiscales d'une seule entreprise. Ce que je déplore, c'est qu'on ne nous dit pas clairement les choses!»

« On ne parle pas des taxes! »

«Par ailleurs, on ne parle pas des taxes», souligne encore Jean-Paul Morel: quelles seront-elles? «Nous avons fait un rapide calcul: à Peseux, il y aurait 300 à 400 francs de taxes de différence. Nous avons par exemple notre propre téléseureau, pour lequel nous payons seulement 15 francs par mois.» Par ailleurs, les Subiéreux relèvent que leurs comptes ont bouclé avec un bénéfice d'un million de francs. Et contrairement à ce que disent les partisans à la fusion de leur village, les opposants affirment que la commune a les moyens de construire le fameux complexe multisports qui attend depuis des années de sortir de terre.

Selon les opposants, nombre d'employés des deux communes sont par ailleurs réticents à l'idée de fusionner avec une grande commune comme Neuchâtel: «Certes, on nous dit que les salaires seront maintenus, mais est-ce que leur activité sera aussi intéressante qu'avant?», demande Pierre Guth. «Personne ne sait où il sera placé, ce sont les nouvelles autorités qui décideront, c'est impossible de se projeter dans l'avenir», ajoute Nicole Brammeier.

Côté démocratie, les opposants ne sont pas du tout convaincus par les assemblées citoyennes, qui doivent permettre aux habitants des différents villages et quartiers de la nouvelle commune de débattre officiellement des questions qui les préoccupent: «On n'y croit pas du tout!», tranche Jean-Paul Morel. «C'est une couche supplémentaire, cela ne va que provoquer des hausses de charges, puisqu'elles nécessiteront toute une organisation, alors qu'elles n'auront aucune compétence financière.» Pour Esther Rapin, «ces assemblées ressembleront aux commissions scolaires, où l'on discute beaucoup, mais qui n'ont aucun pouvoir.»

Les comités antifusion dénoncent aussi «l'arrogance de Neuchâtel». Selon eux, la ville ne chercherait qu'à s'accaparer des terrains à bâtir dans les communes voisines. «C'est clair, nos terrains intéressent énormément Neuchâtel», assure Pierre Guth. L'utilisation à titre principal des armoiries de Neuchâtel et du nom les agace aussi. Persuadés que la future commune favorisera les commerçants de la ville lorsqu'il s'agira de passer des commandes, ou des entreprises de la ville pour de futurs travaux, ils constatent, disent-ils, une forte opposition du côté des commerçants. Une conclusion? «On ne veut pas se faire bouffer!», déclare Stéphane Brammeier, résumant l'opinion de tous. (fk)



Ce drôle d'engin, du comité «Non à l'annexion», sillonne les rues de Peseux.



Ils veulent que Valangin rejoigne Val-de-Ruz

A Valangin, une pétition circule depuis fin mars pour demander le rattachement de la commune avec celle de Val-de-Ruz. Pour ses auteurs, en majorité domiciliés hors de Valangin, «la fusion avec Neuchâtel-Ouest ne sera pas moins qu'une annexion territoriale par une ville de Neuchâtel qui se sent à l'étroit. Les habitants de Valangin se rendront très rapidement à l'évidence qu'ils ne comptent que peu

dans la politique communale de la capitale cantonale.» Les pétitionnaires souhaitent donc que «le Conseil d'Etat neuchâtelois et le Conseil communal de Val-de-Ruz invitent instamment Valangin à fusionner plutôt avec Val-de-Ruz». En 2011, les autorités de Valangin n'avaient pas voulu participer à la fusion des communes du Val-de-Ruz. La population n'avait donc pas pu se prononcer.



La chronique musicale de...

Montreux au Top



Mathieu Neuenschwander

Attention! Cet été, le poil va reprendre ses droits du côté du Montreux Jazz Festival. Le plus texan des trios de boogie-blues-rock va investir la scène de l'auditorium Stravinsky, pour le plus grand bonheur des fans de guitares graveleuses. Les trois lascars de ZZ Top allumeront la Riviera le 4 juillet prochain.

Au fait ZZ Top, c'est qui? Un guitariste, Billy Gibbons, un bassiste, Dusty Hill et un batteur, Frank Beard (le seul qui n'a pas de barbe). Ces trois musiciens sont des contemporains, ils sont nés en 1949 aux Etats-Unis dans l'Etat du Texas. C'est en 1970 que ZZ Top se constitue sur les ruines de deux autres formations: Moving Sidewalks (l'ancien groupe de Billy) et American Blues (celui de Frank et Dusty). Rapidement le band s'introduit dans le circuit bouillonnant des groupes de rock texans. Avec leur subtil alliage fusionnant blues, rock et une pointe de country, ZZ Top va rapidement se faire remarquer. Il faut dire que déjà

à l'époque leur look ne laisse pas indifférent: chapeaux de cowboys, vestes à franges et santiags pour tout le monde! Sur une scène, ça se voit! Le groupe va rapidement être en mesure de rentrer en studio. Il lance coup sur coup ses premiers 33 tours: «ZZ top first album», «Rio Grande Mud» et «Tres Hombres». Ce dernier deviendra album de platine et offrira au groupe un hit d'envergure internationale: «La Grange».

Suite à ce succès, les Texans ont la possibilité d'entamer une tournée américaine en se produisant devant un public de plus en plus nombreux. Passant des petits clubs texans à des stades de 85'000 spectateurs, ZZ Top joue sans relâche pendant 2 ans. Le résultat, c'est qu'en 1976, ils sont très fatigués! Les musiciens décident donc de partir en vacances, chacun de leur côté, durant une année. Ils ont dû bien rire, le jour de leurs retrouvailles, lorsqu'ils ont remarqué que deux d'entre eux



Du poil et du blues... c'est ZZ Top! • Photo: sp

(Billy et Dusty) s'étaient laissé pousser la barbe sans se concerter. Tiens, voilà une bonne idée pour un nouveau look: des barbes et des lunettes noires! Ça paraît tout simple comme ça, mais ces petits détails vont considérablement accroître leur popula-

rité. En 1983, ZZ Top enregistre l'album «Eliminator», son plus gros succès commercial. Il s'écoulera à 10 millions d'exemplaires, vendus rien qu'aux Etats-Unis en à peine 10 ans! Le tube «Gimme All your lovin'» n'y est pas pour rien et le son du disque, faisant la part belle aux synthétiseurs, non plus.

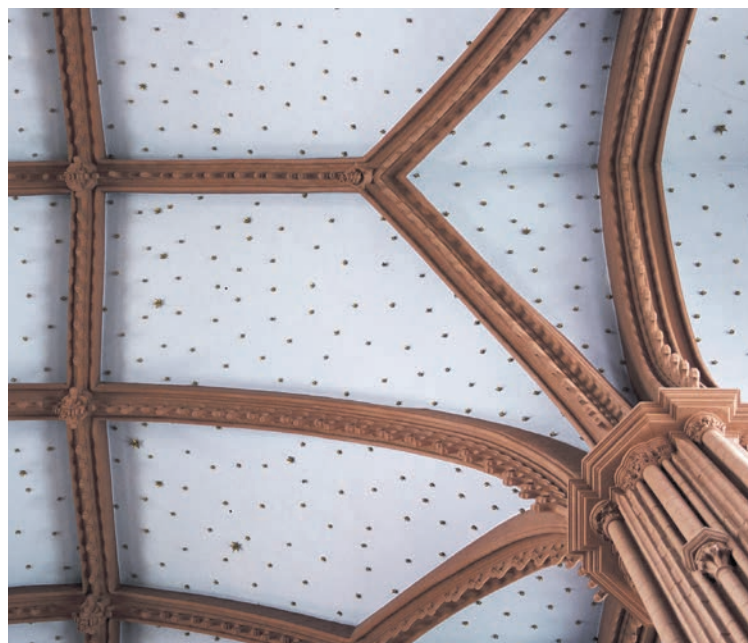
Sans jamais renouer pleinement avec cet extraordinaire succès, ZZ Top a continué, depuis, à sortir des disques de bon blues-rock lubrique et à faire le plein de spectateurs durant ses concerts. En 2012 le trio texan met fin à 9 ans d'absence en revenant avec un nouvel album studio, «La Futura». De quoi garnir un joli répertoire de nouvelles et d'anciennes

chansons pour leur concert du 4 juillet prochain au Montreux Jazz Festival. En plus, le même soir, il y aura aussi leur pote Buddy Guy, légende vivante du blues. Ça va être Top... ZZ!

M.N.



Neuchâtel en détails



Dix mille étoiles sont fixées au plafond. • Photo: Stefano Iori

La voûte étoilée de l'Eglise Rouge

Inaugurée en 1906 dans le quartier du Crêt, l'Eglise Rouge frappe par sa monumentalité et sa couleur. L'édifice catholique, construit en béton coulé teinté en rouge dans la masse, se distingue en effet des bâtiments en pierre jaune d'Hauterive qui caractérisent le centre historique de Neuchâtel. Le décor intérieur de ce lieu de culte n'est pas en reste et mérite aussi toute notre attention.

Les parois sont en effet ornées de motifs peints à la main qui rappellent les brocarts du XV^e siècle. En suivant ces motifs et en élevant son regard vers les voûtes d'ogives, le visiteur curieux découvre un plafond bleu ciel constellé de plus de 10'000 étoiles. Elles ne sont pas simplement peintes sur la voûte (comme à la Collégiale), mais moulées en ciment, dorées une à une puis fixées sur le plafond. Elles reproduisent, selon la tradition orale, la disposition des astres le 15 août 1897. Elles rappellent ainsi que l'église est dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, célébrée chaque année le 15 août.

Guillaume Ritter, architecte et ingénieur de l'édifice, tenait particulièrement à ce décor. Au début 1906, alors que plusieurs membres de la paroisse demandent d'y renoncer par mesure d'économie, Guillaume Ritter menace d'abandonner les travaux si son projet n'est pas réalisé jusqu'au bout. Cette persévérance de l'architecte dans le détail vaut en partie à l'édifice sa grande cohérence architecturale.

Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Serge Aebischer, architecte à Neuchâtel (bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement d'un restaurant en toiture – adaptation d'un permis de construire délivré (terrasse) 2, esplanade Léopold-Robert, articles 13496 et 13497 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101715, pour le compte de l'Hôtel Beaulac SA. Les plans peuvent être consultés du 4 mai au 3 juin 2016, délai d'opposition.

Demande de CR architecte Sàrl, architecte à St-Blaise (bureau CR architecte Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement du balcon 56, rue du Suchiez, article 7191 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101832, pour le compte de Madame et Monsieur Claudia et Stéphane Lautenbacher. Les plans peuvent être consultés du 4 mai au 3 juin 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Natacha Gagnebin, architecte à Cortaillod (bureau Natacha Gagnebin), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement et assainissement d'une maison familiale 16, rue du Clos-des-Orphelins, article 9913 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101770, pour le compte de Monsieur Pierre-André Glauser. Les plans peuvent être consultés du 4 mai au 3 juin 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Véronica DeBiase et Monsieur Vincent D'Altilia, architectes à Bevaix (Bureau DeBiase architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Rénovation et agrandissement du bar à café Le Charlot à la Place des Halles 11, article 70 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101776, pour le compte de Madame et Monsieur Martine et Christian Di Marco. Les plans peuvent être consultés du 29 avril au 30 mai 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



La Ville officielle

Offre d'emploi

En prévision du prochain départ du titulaire, la direction des Infrastructures et Energies, pour le Service de la voirie met au concours un poste de

mécanicien d'entretien à 100%

Votre mission: Réparation des véhicules et machines, application du plan annuel d'entretien, dépannages et interventions sur différents sites, services de piquet.

Délai de postulation: 15 mai 2016.

Renseignements: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. L. Verguet, chef du Service de la voirie, au 032 717 86 01.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Offre d'emploi

La direction de l'Urbanisme met au concours, le poste de

secrétaire - réceptionniste à 70% pour la gérance des bâtiments

directement subordonné-e au gérant des bâtiments et sous la responsabilité du chef de service

Votre mission: Assurer l'accueil du service et le secrétariat (prise de procès-verbaux des séances internes, correspondances), assurer la réception téléphonique, la gestion des baux des places de parcs et des vitrines.

Délai de postulation: 12 mai 2016.

Renseignements: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par courriel à l'adresse suivante: service.batiments.neuchatel@ne.ch

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Echos

■ Mercredi 27 avril, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales lors de l'assemblée générale de la Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie, qui s'est tenue aux Patinoires du Littoral.

■ Vendredi 29 avril, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville de Neuchâtel, a représenté les Autorités communales lors du vernissage de l'exposition marquant le 50^e anniversaire de Terre des hommes, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Angela et Bruno Del Vecchio-Cappa, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à M^{me} et M. Ruth et Jean Fred Boekholt-Weyermann, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, à M^{me} et M. Susanne Alice et Alfred Herren-Lavanchy, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage, à M^{me} et M. Claudine et Markus Probst-Décrevel, à l'occasion de leur 65^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Hélène et Alfred Prêtre-Fleury, à l'occasion de leur 72^e anniversaire de mariage.

Vieux-Châtel

Un projet pour les anciennes serres de la Ville

Mercredi 4 mai à 18 heures dans la maison vigneronne du Vieux-Châtel, les architectes présenteront le projet de construction sur les anciennes serres de la Ville, porté par la Coopérative d'en face.

Conférence-débat

La politique européenne sous la loupe le 9 mai

La Maison de l'Europe transjurassienne (MET) existe depuis 25 ans. Pour marquer ce quart de siècle, cette association a réalisé une brochure commémorative, intitulée «Vingt-cinq ans de présence européenne à Neuchâtel». Par ailleurs, le 9 mai prochain, dès 18 h 15 et en présence de Thomas Facchinetti, directeur de la culture et président du Conseil communal, la MET marquera la Journée de l'Europe 2016 en organisant un débat public au Musée d'histoire naturelle (Terreaux 14). Alois Ochsner, conseiller auprès de la Direction des affaires européennes du Département fédéral des Affaires étrangères, y présentera «Les enjeux actuels de la politique européenne de la Suisse».



Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 mai 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DEMAIN

15^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

LE LIVRE DE LA JUNGLE

4^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au di 13h30.
VF 3D me au ma 15h45.
VF 3D me au lu 20h15.
VF, 3D angl. s-t all/fr ma 20h15.
VF, 3D, me, ve et sa 22h45.
De Jon Favreau.

L'HIRONDELLE

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t all/fr me au ma 18h.
De Mano Khalil.

APOLLO 2

EDDIE THE EAGLE

1^{re} semaine. Recommandé: dès 10 ans.
VF me au ma 15h30.
VO angl. s-t all/fr me, lu, ma 17h45.
VO angl. s-t all/fr 20h15.
VF me au di, ma 20h15.
De Dexter Fletcher.

LE CHASSEUR ET LA REINE DES GLACES

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF, 3D, me, ve, sa 22h45.
De Cedric Nicolas-Troyan.

QUAND ON A 17 ANS

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
De André Téchiné.

RATCHET AND CLANK

2^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au di 13h30.
De Kevin Munroe et Jericca Cleland.

APOLLO 3

ADOpte UN VEUF

2^e semaine. Dès 6 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.
Studio: VF me au ma 15h, 17h45, 20h15.
De François Desagnat.

DÉGRADÉ

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Version arabe s-t all/fr me au ma 18h30.
De Arab et Tarzan Abu Nasser.

EVERYBODY WANTS SOME

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t all/fr me au ma 20h30.
VO angl. s-t all/fr me, ve, sa 23h.
De Richard Linklater.

LE FANTÔME DE CANTERVILLE

4^e semaine. 8 ans sug. 10 ans
VF me au di 13h45.
De Yann Samuell.

ZOOTOPIE

10^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 16h.
De Byron Howard, Rich Moore, Jared Bush.

ARCADES

CAPTAIN AMERICA - CIVIL WAR

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF 3D, me au ma 14h30, 17h30.
VO angl. s-t fr 3D, je 20h30.
VF 3D, me au di, et ma 20h30.
VO angl. s-t fr lu 20h30.
VO angl. s-t fr me, ve et sa 23h30.
Rex: VF me, ve et sa 23h.
De Anthony Russo et Joe Russo.

LES SAISONS

2^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me 9h.
De Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.

BIO

KUNG FU PANDA 3

2^e semaine. Dès 6 ans.
VF me au di 16h.
De Alessandro Carboni, Jennifer Yuh.

LOS AMANTES DE CARACAS

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Version esp. s-t all/fr me au ma 18h15.
De Lorenzo Vigas.

MA MEILLEURE AMIE - MISS YOU ALREADY

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr sa et di 13h30.
De Catherine Hardwicke.

TRUMBO

1^{re} semaine. Dès 12 ans, sug. 14 ans.
Version angl. s-t all/fr, me au ma 20h30.
De Jay Roach.

REX

JONAS KAUFMANN: UNE SOIRÉE AVEC PUCCINI

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr di 10h.
De Brian Large.

ROBINSON CRUSOÉ

3^e semaine. Dès 6 ans.
VF me au di 14h.
De Ben Stassen.

UN HOMME À LA HAUTEUR

1^{re} semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
De Laurent Tirard.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé
et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques
(CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032
755 15 15.

Services publics

MDA - Mouvement des Aînés (rue
Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de
8h à 11h30 mercredi et jeudi de 13h30
à 16h30, e-mail: mdanebe@bluewin.ch
- dès 50 ans: cours divers et activités,
tél. 032 721 44 44.

Planning familial et centre de consul-
tation de grossesse (rue St-Maurice 4),
permanence lundi, mardi, vendredi
de 14h à 18h, mercredi de 13h à 19h,
e-mail: planning.familial@ne.ch tél.
032 717 74 35.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'ur-
gence N° 0848 134 134 communique
les coordonnées du pharmacien de
garde atteignable pour les ordonnances
urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins
à domicile pour vous-même ou un
proche? Vous cherchez des infor-
mations? Adressez-vous au service
d'Accueil, Liaison et Orientation de
NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886
88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h /
13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h.
Les équipes soignantes pour les habi-
tants de Neuchâtel sont installées à
Peseux et à Marin. Informations com-
plémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° **0848
134 134**.

Les services religieux

Cultes des jeudi 5, samedi 7 et
dimanche 8 mai

Ascension

Eglise réformée évangélique

Sud:

Collégiale: je 05.05, 10h, culte avec
sainte cène, M^{me} D. Collaud. Di 08.05,
10h, culte avec sainte cène, M. O. Fatio.

Temple du Bas: je 05.05, 10h, médita-
tion, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di 08.05, 10h30, culte avec
sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle
ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour
le recueillement.

Valangines: di 08.05, 09h30, culte avec
sainte cène, M. C. Bacha.

Est:

Maladière: sa 07.05, 18h, culte Parole
& Musique avec sainte cène, M^{me} Y. de
Salis, apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: di 08.05, 10h, culte avec
sainte cène, M^{me} Y. de Salis.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 07.05 à 17h,
messe en portugais; di 08.05 à 10h et à
18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di
08.05 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 07.05
à 17h, messe, pas de messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa
07.05 à 18h30, messe; di 08.05 à 17h,
messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa 07.05
à 16h30, messe en croate; di 08.05 à
11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébra-
tion animée par l'équipe œcuménique
d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et
3^e dimanches du mois

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)
à La Chau-de-Fonds: di 08.05, 10h,
messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-
de-Vattel) à Neuchâtel: di 08.05, 18h,
messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service
de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



Pas sûr que Maître Renard tente de lui piquer son goûter!

Publicité



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



Parce que
CHAQUE VIE
en VAUT LA PEINE

Trop de familles souffrent parce qu'elles sont inaccessibles.
Nous apportons une aide d'urgence dans les zones
les plus isolées, quels que soient les obstacles.

Votre don va plus loin avec Medair.
Faites équipe avec nous sur www.medair.org

ALIGRO
SOUTIENT MEDAIR

Suivez-nous sur  et 

 CCP 10-648-6

MEDAIR
AIDE D'URGENCE ET RECONSTRUCTION

© Medair / Odile Meylan



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Occupation de la maison de la rue de la Main 2

Philippe Etienne: Le groupe PLR est parfaitement conscient de la situation dramatique des populations migrantes. L'engagement de l'association l'AMAR en faveur de telles personnes a tout notre respect et soutien.

Mais dans toute société, un certain nombre de règles et lois sont indispensables au bon fonctionnement et à l'égalité de traitement de chacun, c'est pourquoi nous attendons de chacun le respect de ce cadre. Les exemples, autour de nous, d'Etats à structure fragile nous prouvent pourtant l'importance de faire respecter les règles fondamentales qui régissent toute société. Le droit à la propriété, un des éléments fondamentaux de la charte de 1214 dont nous avons célébré le 800^e anniversaire tout récemment, a été dans le cadre de l'occupation de la maison de la rue de la Main 2 clairement violé. Même les meilleures intentions n'excusent pas le respect du cadre légal si l'on tient à éviter le développement de l'arbitraire.

Cette affaire soulève un autre problème, c'est celui de constater qu'un immeuble de la Ville soit depuis quelques années à l'état d'abandon. Nous aurions préféré et trouvé plus logique que le Conseil communal nous présente il y a un mois un projet de remise en état de ce bâtiment plutôt que la remise en état d'un hangar à Boudry.

Groupe socialiste

Déménagement de la « crèche du Centre-Ville »

Oksana Castioni: La crèche communale de la Place d'Armes au centre-ville répond à un réel besoin et joue son rôle dans le dispositif global de l'accueil des enfants à Neuchâtel.

Cependant sa situation est loin d'être idéale, en bordure d'un axe à grand trafic, avec tous les problèmes de pollution et de sécurité qui sont liés.

Le groupe socialiste se réjouit donc de la proposition du Conseil communal de déménager cette structure d'accueil encore plus au cœur de la zone piétonne. Les locaux à créer dans l'ancien immeuble « Globus » permettront de plus de porter la capacité d'accueil de 45 à 60 places.

Cette structure renforcera donc les possibilités d'accueil et surtout contribuera aussi à redynamiser le centre historique et commercial de notre cité.



Le groupe PLR s'interroge quant au devenir de l'immeuble sis rue de la Main 2. • Photo: Stefano Iori

Le groupe socialiste apprécie aussi l'opportunité de compléter cette crèche par une « halte-garderie ».

En effet, depuis la disparition du Petit-Sioux, un cruel manque de place d'accueil pour une courte durée s'est fait sentir. Les socialistes espèrent toutefois que les commerçants joueront mieux le jeu qu'à l'époque du Petit-Sioux et qu'ils soutiendront et feront connaître cette halte-garderie. Au niveau de l'accès, nous invitons le Conseil communal à veiller à ce que le pourcentage des parents amenant leurs enfants à pied ou en transport public augmente encore.

En conclusion, le groupe socialiste accepte avec enthousiasme l'arrêté relatif au déménagement et à l'agrandissement de la crèche du centre-ville.

Groupe PopVertsSol

Coopérative d'en face – Durée du droit de superficie portée à 99 ans

Joël Desaulles: Le groupe PopVertsSol soutient le projet de la « Coopérative d'en face » pour la réalisation de logements d'utilité publique, sur le site des anciennes serres de la Ville. Il s'agit du premier projet s'inscrivant dans la politique de logement de la Ville, axée notamment sur l'aide à la « pierre ». Une telle politique prévoit l'octroi de droit de superficie sur des terrains appartenant à la Ville à des conditions permettant la création de logements d'utilité publique à loyers abordables.

Le projet de la « Coopérative d'en face » veut réaliser des logements dans un quartier pourvu d'une grande qualité urbanistique: proche de la gare, des commerces, des centres de formation et de santé ainsi que des zones récréatives de

qui touchera une rente 30 ans de plus.

Le projet de coopérative allie habitat de qualité, développement durable, efficacité énergétique, rénovation et préservation d'un site d'importance historique et architecturale, en tenant compte d'un cahier des charges urbanistique (hauteur et surface des bâtiments réduites, limitation des véhicules à moteur etc.). Il a été longuement discuté dans le cadre d'une démarche participative avec l'association de quartier Vieux-Châtel.

En respectant le standard énergétique Minergie-P, les nouvelles constructions s'inscrivent clairement dans un concept d'habitat durable. Un tel standard est un atout indéniable, puisqu'il réduit fortement l'impact énergétique ainsi que les charges pour les locataires. Il est en effet estimé que les charges représentent 5% du loyer, alors qu'en règle générale, elles s'élèvent à 15%.

Ce projet novateur permet en outre à la Ville de Neuchâtel d'acquiescer une expérience et des enseignements précieux pour le développement de futurs projets axés sur la politique de création logements d'utilité publique, dont le nombre est encore bien trop faible aujourd'hui. Le groupe PopVertsSol soutiendra à l'avenir toute initiative permettant d'offrir des logements abordables aux habitants de la ville de Neuchâtel.



Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Amélie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, 39 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobroivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaulles (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Isabelle Iseli (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M. Christophe Schwarb (PLR), M^{me} Amanda Ioset (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Arni (Soc), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), membres.